

Capital B confirme l'acquisition de 6 BTC pour 0,6 M€, la détention d'un total de 2 818 BTC, et un 'BTC Yield' de 1 657,7% depuis le début de l'année

- Réalisation définitive d'une augmentation de capital à 1,18 € par action, pour un montant de 0,6 M€, dans le cadre du contrat d'augmentation de capital de type « ATM » avec TOBAM, permettant l'acquisition de 6 BTC pour 0,6 M€
- Suspension provisoire du contrat d'augmentation de capital de type « ATM » avec TOBAM
- 'BTC Yield' de 1 657,7% depuis le début de l'année et de 0,1% depuis le début du trimestre
- 'BTC Gain' de 663,1 BTC depuis le début de l'année et de 2,6 BTC depuis le début du trimestre
- 'BTC € Gain' de 63,8 M€ depuis le début de l'année et de 0,2 M€ depuis le début du trimestre
- Détention totale par le groupe de 2 818 BTC pour 262,7 M€ à 93 223 € par bitcoin

Puteaux, le 20 octobre 2025 : Capital B (The Blockchain Group, code ISIN : FR0011053636, code mnémonique : ALCPB) (la « Société »), société dont les titres sont admis à la négociation sur Euronext Growth Paris, première Bitcoin Treasury Company en Europe, détenant des filiales spécialisées dans le conseil et le développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées, confirme la réalisation définitive d'une augmentation de capital à 1,18 € par action, pour un montant de 0,6 M€, dans le cadre du contrat d'augmentation de capital de type « ATM » avec TOBAM, permettant l'acquisition de 6 BTC pour 0,6 M€. La Société annonce également la suspension provisoire du contrat d'augmentation de capital de type « ATM » avec TOBAM. Le Groupe atteint depuis le début de l'année un 'BTC Yield' de 1 657,7%, un 'BTC Gain' de 663,1 BTC, et un 'BTC € Gain' de 63,8 M€. A ce jour, Capital B et sa filiale The Blockchain Group Luxembourg SA détiennent un total de 2 818 BTC pour une valeur totale d'acquisition de 262,7 M€ sur la base d'un prix moyen de 93 223 € par bitcoin. La Société renforce ainsi sa stratégie d'accumulation de Bitcoin, tout en poursuivant le développement des activités opérationnelles de ses filiales. Une présentation expliquant la stratégie de Bitcoin Treasury Company de la Société, focalisée sur l'augmentation du nombre de bitcoin par action sur une base totalement diluée dans le temps, est disponible sur son site internet : https://cptlb.com/about/who-we-are/



Augmentation de capital dans le cadre du programme d'augmentations de capital de type « ATM » avec TOBAM

Faisant usage de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le conseil d'administration le 11 juin 2025, lui-même agissant en vertu de la 12ème résolution consentie par l'assemblée générale des actionnaires du 10 juin 2025, le Directeur Général de la Société a décidé le 6 octobre 2025 une augmentation de capital d'un montant total de 380 527,66 euros (prime d'émission incluse), par émission de 332 600 actions ordinaires nouvelles au prix moyen arrondi de 1,14 euros par action. Subséquemment, le Directeur Général de la Société a décidé le 13 octobre 2025 une augmentation de capital d'un montant total de 207 414,00 euros (prime d'émission incluse), par émission de 167 000 actions ordinaires nouvelles au prix moyen arrondi de 1,24 euros par action. Par conséquent, l'augmentation de capital est réalisée pour un montant total combiné de 587 941,66, par émission de 499 600 actions ordinaires nouvelles au prix moyen arrondi de 1,18 euros par action.

La Société a regroupé dans ce communiqué de presse les demandes de souscriptions reçues de TOBAM entre le 29 septembre 2025 et le 10 octobre 2025 et le prix de souscription a été déterminé conformément aux termes du Contrat d'ATM signé le 6 juin 2025, à savoir :

- Le prix de chaque demande est égal au plus élevé (i) du cours de clôture du jour de bourse précédant la demande, (ii) du cours moyen pondéré par les volumes (VWAP) du jour de bourse précédant la demande, ou (iii) de la moyenne des VWAP des 20 derniers jours de bourse précédant la demande avec une décote de 15%; et
- Le nombre d'actions demandées ne peut être supérieur à 21% du volume des négociations du jour de bourse précédant la demande.

Les actions émises feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth à Paris (compartiment offre).

L'opération ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers.

Compte tenu de volatilité du cours de bourse observée sur la période, le prix moyen de souscription à l'augmentation de capital fixé à 1,18 euros fait apparaître une prime de 60,8% par rapport au cours de clôture du jour de bourse précédent le présent communiqué.

Conformément au Programme, le Directeur Général a supprimé le droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice des investisseurs auxquels s'adresse l'offre, dans les proportions visées ci-après :

Investisseur	Nombre d'actions	Prix moyen arrondi / action (€)	Montant (€)	
TOBAM Bitcoin Enhanced Fund	204 000	1,18€	241 522,10€	
TOBAM Bitcoin Alpha Fund	206 000	1,18€	243 908,20 €	
TOBAM Bitcoin Treasury Opportunities Fund	45 000	1,14€	51 484,50 €	
TOBAM BTC Linked and Blockchain Equity Fund	44 600	1,14€	51 026,86 €	
MDP - TOBAM Global Blockchain Equity Fund	-	-	-	
TOTAL	TOTAL 499 600		587 941,66 €	

Suspension provisoire du programme d'augmentations de capital de type « ATM » avec TOBAM

Conformément au contrat d'augmentations de capital de type « ATM » avec TOBAM, la Société peut, à sa seule discrétion, adresser à TOBAM un avis de suspension du Contrat à tout moment, moyennant un préavis de 5 jours ouvrés. Dans ce cas, TOBAM ne pourra adresser aucune nouvelle demande de souscription à la Société dans le cadre de ce programme, étant précisé que toute demande de souscription envoyée avant la notification dudit avis ne sera pas affectée. La suspension du Contrat restera en vigueur jusqu'à ce que la Société adresse à TOBAM un nouvel avis.

La Société annonce ainsi ce jour avoir notifié à TOBAM de la suspension provisoire du contrat d'augmentations de capital de type « ATM ».

Incidence des opérations sur la répartition du capital social de la Société

L'incidence de la réalisation des opérations décrites ci-dessus sur la répartition du capital social de la Société est la suivante :

	Situation au 2	20 oct. 2025	Base totalement diluée (*)		
Actionnaires	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital	
Dirigeants	12 030 185	5.59%	21 873 863	5.59%	
Fulgur Ventures	10 000 000 4.64%		155 588 780	39.79%	
Adam Back	36 157 228	16.79%	37 412 138	9.57%	
ТОВАМ	12 748 327	5.92%	16 454 281	4.21%	
UTXO Management	-	0.00%	8 529 769	2.18%	
Peak Hodl Ltd	2 500 000	1.16%	2 500 000	0.64%	
Public & Institutionnel	141 907 245	65.90%	148 671 191	38.02%	
TOTAL	215 342 985	100%	391 030 022	100%	

(*) Calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société en date du communiqué, en y ajoutant les actions résultant (i) de la conversion de l'intégralité des OCA émises ou annoncées, (ii) de l'émission dans le cadre des mesures d'ajustement légales au profit des porteurs d'OCA Tranche 1 émises ou exercées à date, et (iii) de l'émission d'actions gratuites attribuées par la Société à certains de ses salariés et mandataires sociaux, mais qui n'ont pas encore été définitivement acquises par leurs bénéficiaires, dont le nombre s'élève à 1 880 000 à la date du présent communiqué et est intégrée dans la base totalement diluée des Dirigeants. La Société indique que la base totalement diluée inclut de manière conservatrice l'ajout potentiel d'actions à son capital social résultant (i) de la conversion des BSA 2025-01 émis comme annoncé le 7 avril 2025 ainsi que (ii) des mesures d'ajustement légales au profit des porteurs d'OCA A-01 et B-01 non exercées à date. La Société rappelle également que la base totalement diluée n'inclut pas les actions susceptibles de correspondre aux montants non souscris à date des 300 M€ d'augmentations de capital autorisées au profit de TOBAM.

La Société indique qu'elle a, de manière conservatrice, inclus dans la base totalement diluée les actions pouvant être émises au titre de l'exercice futur potentiel de BSA 2025-01 et de la souscription future potentielle de mesures d'ajustement légales au profit des porteurs d'OCA A-01 et B-01. En conséquence, tout exercice potentiel futur de BSA ou de mesures d'ajustement légales annoncé par la Société n'engendrera aucun ajout d'action supplémentaire sur une base totalement diluée.

Augmentation du nombre de bitcoins détenus par la Société

Capital B annonce la réalisation définitive de l'acquisition de 6 BTC supplémentaires grâce au produit de la réalisation définitive des opérations décrites ci-dessus, dans le cadre de la poursuite de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company.

Swissquote Bank Europe SA, un prestataire de services d'actifs virtuels (PSAV) enregistré auprès du régulateur Luxembourgeois (CSSF), a assuré l'exécution de l'acquisition des BTC issus du produit de l'augmentation de capital, et s'est vu confier leur conservation sécurisée via la solution technologique de la société suisse Taurus.

Détail des acquisitions de BTC par le groupe :

Date retenue	Nombre de BTC acquis	Coût d'acquisition par BTC	Total des BTC détenus	Coût par BTC détenu	Coût total des BTC détenus	Valeur totale des BTC détenus
20 octobre 2025	6	96 231 €	2 818	93 223 €	262 701 464 €	271 178 254 €
29 septembre 2025	12	95 935 €	2 812	93 216 €	262 124 079 €	269 770 581 €
22 septembre 2025	551	99 272 €	2 800	93 205 €	260 972 853 €	277 962 677 €
15 septembre 2025	48	98 575 €	2 249	91 718 €	206 273 769 €	221 695 332 €
11 août 2025	126	98 746 €	2 201	91 568 €	201 542 166 €	217 339 641 €
5 août 2025	62	99 889 €	2 075	91 133 €	189 100 187 €	207 269 347 €
28 juillet 2025	58	102 211 €	2 013	90 863 €	182 907 079 €	205 751 541 €
21 juillet 2025	22	101 112 €	1 955	90 526 €	176 978 818 €	197 674 331 €
14 juillet 2025	29	95 225 €	1 933	90 406 €	174 754 350 €	184 069 828 €
7 juillet 2025	116	92 175 €	1 904	90 332 €	171 992 827 €	175 501 059 €
30 juin 2025	60	91 879 €	1 788	90 213 €	161 300 535 €	164 280 027 €
23 juin 2025	75	91 792 €	1 728	90 155 €	155 787 783 €	158 616 662 €
17 juin 2025	182	93 264 €	1 653	90 081 €	148 903 379 €	154 165 568 €
2 juin 2025	624	96 447 €	1 471	89 687 €	131 929 311 €	141 874 161 €
22 mai 2025	227	93 518 €	847	84 706 €	71 746 119 €	79 209 857 €
26 mars 2025	580	81 550 €	620	81 480 €	50 517 503 €	50 560 770 €
4 décembre 2024	25	90 511 €	40	80 468 €	3 218 718 €	3 261 985 €
5 novembre 2024	15	63 729 €	15	63 729 €	955 941 €	1 223 244 €

Note : La valeur totale des BTC détenus est basée sur le coût d'acquisition par BTC de la dernière acquisition en date du présent communiqué.

Atteinte d'un 'BTC Yield' de 1 657,7% depuis le début de l'année et de 0,1% depuis le début du trimestre

Le Groupe a atteint un 'BTC Yield' de 1 657,7% depuis le début de l'année et de 0,1% depuis le début du trimestre. Les détails sont les suivants :

Depuis le début de l'année :

Date retenue	Total de BTC détenus	Nombre d'actions ordinaires émises	Nombre d'actions sur une base entièrement diluée ¹	BTC (sats) par action sur une base entièrement diluée ²	'BTC Yield' depuis le début de l'année ³	'BTC Gain' depuis le début de l'année	'BTC € Gain' depuis le début de l'année
20 octobre 2025	2 818	215 342 985	391 030 022	720	1 657,7%	663,1	63 809 040 €
29 septembre 2025	2 812	214 843 385	390 530 422	720	1 656,1%	662,4	63 551 409 €
22 septembre 2025	2 800	214 137 385	389 824 422	718	1 651,2%	660,5	65 568 199 €
15 septembre 2025	2 249	175 629 297	334 949 647	671	1 536,6%	614,6	60 587 604 €
11 août 2025	2 201	163 110 297	331 180 647	664	1 519,5%	607,8	60 018 216 €
5 août 2025	2 075	156 767 494	326 958 884	634	1 446,3%	578,5	57 789 350 €
28 juillet 2025	2 013	156 767 494	325 180 839	619	1 409,8%	563,9	57 637 256 €
21 juillet 2025	1 955	155 133 905	323 547 250	604	1 373,2%	549,3	55 537 720 €
14 juillet 2025	1 933	135 400 845	320 990 295	602	1 368,3%	547,3	52 118 241 €
7 juillet 2025	1 904	134 661 845	320 251 295	594	1 348,8%	539,5	49 729 497 €
30 juin 2025	1 788	134 461 545	318 109 554	562	1 270,7%	508,3	46 701 530 €
23 juin 2025	1 728	130 170 510	316 207 689	546	1 231,7%	492,7	45 224 376 €
17 juin 2025	1 653	126 728 969	316 207 689	522	1 173,2%	469,3	43 765 888 €
2 juin 2025	1 471	108 862 920	299 355 400	491	1 097,6%	439,0	42 342 772 €
22 mai 2025	847	102 174 488	214 500 356	394	861,0%	344,4	32 206 732 €
26 mars 2025	620	93 384 449	186 413 170	332	709,8%	283,9	23 152 139 €
4 décembre 2024	40	93 384 449	95 264 449	41	141,2%	21,2	1 916 705 €
5 novembre 2024	15	85 051 121	85 051 121	17			

Note: A date du présent communiqué, le nombre de BTC (sats) par action sur une base entièrement diluée s'élèvent à 720,7. La méthode de calcul de la présente métrique impliquant un arrondi à l'entier (au sat) inférieur, la Société applique cette méthode. La Société précise toutefois que, pour des questions de compréhension et lisibilité, les métriques de BTC Yield, BTC Gain et BTC € Gain au 20 octobre 2025 sont exprimées sur la base du nombre exact de sats par action sur une base entièrement diluée.

Depuis le début du trimestre :

Date retenue	Total de BTC détenus	Nombre d'actions ordinaires émises	Nombre d'actions sur une base entièrement diluée ¹	BTC (sats) par action sur une base entièrement diluée ²	'BTC Yield' depuis le début du trimestre ³	'BTC Gain' depuis le début du trimestre	'BTC € Gain' depuis le début du trimestre
20 octobre 2025	2 818	215 342 985	391 030 022	720	0,1%	2,6	248 343 €
29 septembre 2025	2 812	214 843 385	390 530 422	720	28,1%	502,7	48 224 480 €

- (1) Le nombre d'actions sur une base entièrement diluée comprend (i) le nombre total d'actions ordinaires en circulation, (ii) les actions qui seraient émises du fait de la conversion de l'intégralité des obligations convertibles en actions de la Société actuellement émises, (iii) les actions attribuées gratuitement. La Société précise que le nombre d'actions sur une base entièrement diluée est ajusté pour refléter uniquement les opérations réalisées définitivement à date (i.e., excluant les opérations en cours).
- (2) Le nombre de BTC par action sur une base entièrement diluée est calculé en divisant le nombre total de BTC détenus par le nombre d'actions sur une base entièrement diluée à la fin de chaque période. Le résultat est ensuite exprimé en satoshis (sats) par action sur une base entièrement diluée, arrondi à l'entier inférieur. Il y a 100 000 000 sats dans 1 BTC. Chaque sat représente 0,00000001 BTC, la plus petite unité de bitcoin.
- (3) Le BTC Yield ayant pour objectif d'illustrer la manière dont la Société finance l'acquisition de BTC sur une période donnée, le calcul du nombre d'actions sur une base entièrement diluée n'intègre pas les BSA non exercés, dans la mesure où ceux-ci n'apportent pas de financement à la Société et n'ont aucun impact sur les capitaux propres de la Société tant qu'ils ne sont pas exercés. La Société communiquera ultérieurement sur l'exercice de BSA et l'acquisition de BTC en résultant.

Informations importantes sur les KPIs 'BTC Yield', 'BTC Gain' et 'BTC € Gain'

La Société utilise le 'BTC Yield', le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain' comme indicateurs de suivi de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company. Ces indicateurs illustrent la manière dont la Société finance l'acquisition de bitcoin au cours d'une période donnée :

- **'BTC Yield'**: indicateur reflétant l'évolution en pourcentage, au cours d'une période donnée, du rapport entre le total des BTC détenus et le nombre d'actions entièrement diluées en circulation ;
- 'BTC Gain': nombre de BTC détenus par la Société au début d'une période multiplié par le 'BTC Yield' pour cette période; et
- 'BTC € Gain': indicateur représentant la valeur en euros du 'BTC Gain' calculé en multipliant le 'BTC Gain' par le coût d'acquisition en euros par BTC de la dernière acquisition de la période applicable. La Société a choisi la dernière acquisition de la période applicable pour déterminer le prix de marché du bitcoin dans le seul but de faciliter ce calcul illustratif.

Ces indicateurs seront communiqués périodiquement par la Société dans le cadre de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company, notamment de manière semestrielle et annuelle.

Lorsque la Société utilise ces KPIs, elle prend également en compte les diverses limites de ces outils, notamment le fait qu'ils ne reflètent pas les dettes et autres passifs et créances sur les actifs de la Société, qui seraient de rang supérieur par rapport aux capitaux propres, et que ces indicateurs supposent que toutes les dettes seront refinancées ou, dans le cas des instruments de dette convertible de la Société (ou de ses filiales), convertis en actions ordinaires conformément à leurs conditions respectives.

En outre, le 'BTC Yield' n'est pas, et ne doit pas être compris comme une mesure de performance opérationnelle ou une mesure financière ou de liquidité. En particulier, le 'BTC Yield' n'est pas équivalent au « rendement » dans le contexte financier traditionnel. Il ne s'agit pas d'une mesure du retour sur investissement que les actionnaires de la Société ont pu obtenir historiquement ou peuvent obtenir à l'avenir en acquérant des actions de la Société, ni d'une mesure du revenu généré par les opérations de la Société ou ses détentions de bitcoin, ni d'un retour sur investissement sur ses détentions de bitcoin, ni d'aucune autre mesure financière similaire de la performance de son activité ou de ses actifs. Le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain' ne sont pas, et ne doivent pas être compris comme des mesures de performance opérationnelle ou des mesures financières ou de liquidité. En particulier, le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain' ne sont pas équivalents à un « gain » dans le contexte financier traditionnel. Ils ne sont pas non plus des outils de mesure du retour sur investissement que les actionnaires de la Société ont pu obtenir historiquement ou peuvent obtenir à l'avenir en acquérant des actions de la Société, ou des mesures du revenu généré par les opérations de la Société ou ses détentions de bitcoin, le retour sur investissement sur ses détentions de Bitcoin, ou toute autre mesure financière similaire de la performance de son activité ou de ses actifs. Il convient également de souligner que le 'BTC € Gain' ne représente pas un gain de la juste valeur (fair value) des détentions de Bitcoin de la Société, et que le 'BTC € Gain' peut être positif pendant les périodes où la Société a subi une baisse de la juste valeur de ses détentions de bitcoin.

Le cours des actions ordinaires de la Société dépend de nombreux facteurs autres que la quantité de bitcoins que la Société détient et du nombre d'actions émises ou à émettre ; par conséquent, la valeur de marché des actions de la Société peut se négocier avec une décote ou une prime par rapport à la valeur de marché des bitcoins que la Société détient. Ni le 'BTC Yield', ni le 'BTC Gain' ni le 'BTC € Gain' ne sont indicatifs ou prédictifs du cours des titres de la Société.

Il est rappelé que ces KPIs ont une finalité précise, et sont utilisés par la Société pour déterminer l'utilisation qui est faite des capitaux propres, pour ce qui concerne sa détention de bitcoin uniquement.

La capacité de la Société à atteindre un 'BTC Yield', un 'BTC Gain' et un 'BTC € Gain' donnés peut dépendre d'une variété de facteurs, y compris sa capacité à générer des profits supérieurs à ses charges fixes et autres dépenses, ainsi que des facteurs hors de son contrôle, tels que le prix du bitcoin, l'exigibilité de ses dettes et sa capacité à se financer à des conditions favorables. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

La présentation de ces KPIs n'implique aucune déclaration d'intention par la Société de verser des dividendes à ses actionnaires à l'avenir. La détention d'actions de la Société n'équivaut pas un droit de propriété directe des bitcoins détenus par la Société. Les investisseurs sont invités à consulter les états financiers et autres informations fournies par la Société. Les KPIs précités sont uniquement destinés à compléter les autres indicateurs de la Société pour ceux qui comprennent leur objectif et leurs limites, et non à remplacer l'analyse financière traditionnelle

Facteurs de risques

La Société rappelle que les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité sont détaillés dans son rapport financier annuel 2024, lequel est disponible sans frais sur le site internet de la Société (https://www.cptlb.com). La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société.

* * *

A propos de Capital B (ALCPB)

Capital B est une Bitcoin Treasury Company cotée sur Euronext Growth Paris, spécialisée dans le conseil et développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées. EURONEXT Growth Paris Code Mnémonique : ALCPB ISIN : FR0011053636 Reuters : ALCPB.PA Bloomberg : ALCPB.FP

Contact :

communication@theblockchain-group.com

Contacts - Actus Finance & Communication

Relations Investisseurs

Mathieu Calleux

tbg@actus.fr

Relations presse

Anne-Charlotte Dudicourt

acdudicourt@actus.fr - 06 24 03 26 52

Céline Bruggeman

cbruggeman@actus.fr - 06 87 52 71 99

Tous les communiqués de presse Capital B sont disponibles sur

<u>Financial information – Capital B</u>

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur Actusnews

